

Administration et Rédaction:
11, Avenue de la Gare
Téléphone: No 83, Sion

Pour les annonces urgentes
s'adr. au bureau de l'imprimerie à Martigny, Avenue de la Gare - Tél.: 61.052

Tarif des annonces:

	le Mardi	le Vendredi
Le mm. Valais	8 ct.	15 ct.
Suisse	10 ct.	18 ct.
Etranger	14 ct.	20 ct.
Réclames	20 ct.	40 ct.
Mortuaires	16 ct.	20 ct.

Chèques postaux N° 11 c 52

Le Rhône

Journal d'informations

ORGANE COMMERCIAL, ARTISANAL ET AGRICOLE
PARAISANT A MARTIGNY LE MARDI ET LE VENDREDI

LE VENDREDI: **Le plus fort tirage des journaux valaisans**

Abonnements:

- 2 fois par semaine
Mardi et Vendredi fr. 5.—
- 1 fois par semaine
Mardi ou Vendredi „ 2,60
- 2 fois avec „Bulletin Officiel“ „ 9.—
- 1 fois avec „Bulletin Officiel“ „ 6,60
- 2 fois avec assurance accidents „ 7,80
- 1 fois avec assurance accidents „ 5,40

Chèques postaux N° 11 c 52

Les abonnés au bénéfice de l'assurance sont assurés contre les accidents auprès de La Baloise, Compagnie d'assurances sur la vie, pour Fr. 1000.— en cas de décès, Fr. 1000.— en cas d'invalidité totale et jusqu'à Fr. 1000.— en cas d'invalidité partielle et permanente.



„LUY“
le meilleur
apéritif
Distillerie Valaisanne S.A.
Sion

Chronique du commerce de détail

Examens professionnels supérieurs dans le commerce de détail

Vers l'organisation pratique des examens

Le 4 avril se sont réunis à Berne, sous les auspices de l'Union suisse des arts et métiers, les délégués des associations affiliées au Groupe du commerce de l'U. S. A. M. qui sont disposées à introduire des examens professionnels supérieurs dans leur branche. Cette assemblée n'avait qu'un caractère d'information. Après avoir entendu un rapport sur l'élaboration et l'adoption, par le Département fédéral de l'économie publique, du règlement d'examen professionnels supérieurs dans le commerce de détail, elle s'occupait notamment des diverses mesures d'ordre pratique à prendre pour organiser les dits examens.

Le règlement général adopté par l'autorité fédérale constitue un simple cadre qui devra être complété par des règlements d'examen spéciaux, élaborés par la commission centrale. L'assemblée, dans laquelle étaient représentées les différentes professions du commerce de détail, a approuvé la proposition d'élaborer tout d'abord un règlement d'examen pour la branche des *denrées alimentaires*. Sur la base des expériences faites avec ce premier règlement, il en sera élaboré successivement d'autres pour chaque profession intéressée.

La commission centrale d'examen a confié le soin d'élaborer un règlement d'examen pour la branche des *denrées alimentaires* à une *commission spéciale* de 4 membres, dont fait partie notamment M. J. Lauri, Safenwil, membre de la Direction de l'Union suisse des arts et métiers.

La question des *cours préparatoires* pour candidats aux examens et celle des *cours pour experts* a été examinée par la commission centrale, qui prendra prochainement une décision à ce sujet.

Enfin, l'Union suisse des arts et métiers a transféré à la commission centrale toutes les tâches qu'elle a assumées jusqu'ici en vue d'introduire les examens professionnels supérieurs dans le commerce de détail suisse. Le président de la commission centrale a saisi l'occasion pour exprimer à l'Union suisse des arts et métiers la vive reconnaissance des associations du commerce de détail pour l'œuvre considérable réalisée dans ce domaine ces dernières années.

Notre commerce extérieur pendant le 1^{er} trimestre

Pendant le 1^{er} trimestre de l'année en cours, nos importations se sont élevées à 399,9 millions de francs, diminuant ainsi de 54,9 millions en comparaison de la période correspondante de l'année précédente. Les exportations ont atteint 306,3 millions de francs, en augmentation de 42,2 millions en comparaison de l'année dernière.

A l'exception de nos échanges de marchandises avec l'Autriche, la Tchécoslovaquie et les Etats-Unis, notre commerce extérieur s'est développé, au cours du dernier trimestre, d'une façon satisfaisante avec tous les autres pays.

Nouvelle diminution de recettes aux Chemins de fer fédéraux. — Le trafic et les recettes des CFF du mois de mars se sont de nouveau traduits par une diminution. Le nombre des voyageurs transportés a été de 8.700.000, soit 1.050.000 de moins qu'en mars 1937. Les recettes qui se sont élevées à 9 millions 377.000 fr. ont été de 1.150.000 fr. inférieures à celles du même mois de l'année passée. En comparant ces résultats, il y a lieu de tenir compte du fait que les fêtes de Pâques de l'année dernière étaient tombées en mars.

Chronique de politique internationale

Orientation nouvelle

Plus poussée par les circonstances extérieures qu'agissant de sa propre initiative, la France paraît, à son tour, vouloir rentrer dans le cycle des puissances qui ont repris les négociations diplomatiques. Nul plus qu'elle est des difficultés à le faire. Pour s'y résoudre, il fallait faire table rase de l'idéal de la sécurité collective, et implicitement reconnaître que la collaboration internationale dans le domaine politique n'était qu'un vain mot. Car, pour appeler nettement les choses par leur nom, négocier avec Rome sous l'égide de Londres, en ignorant et Prague, et Varsovie et Moscou, — cela, en outre, en dehors du cadre de la S. d. N., — c'est admettre que l'entreprise wilsonienne a fait faillite et qu'on ne peut pas compter sur elle en temps de crise. Que dans un avenir meilleur, les chancelleries changent d'opinion et envisagent de s'en resserrer, c'est dans le domaine du possible, même du probable, tant il est vrai que les Etats continuent à envoyer des représentants à la moindre réunion de sa plus petite commission et... acquiescent ponctuellement le montant de leurs cotisations.

Mais pour l'heure, ceux qui en sont encore membres jugent plus prudent, plus habile de mettre la S. d. N. en sommeil et de la conserver intacte pour l'avenir.

Cependant, la diplomatie française, plus que toute autre, avait inclus l'action genevoise dans son jeu. Toutes ses directives, toutes ses visées, toutes ses méthodes passaient par la S. d. N. Le Pacte, partie inhérente de traités de paix, était à la base de l'activité du Quai d'Orsay. Lui demander, aujourd'hui, de rejeter ce point d'appui, de ne lui en substituer aucun et de se lancer, sans atout, dans une discussion dont personne ne connaît même pas les fins, c'est beaucoup exiger; c'est obliger les services de la Tour de l'Horloge à une refonte complète, totale, de leur ligne de conduite.

Certes, l'accession au pouvoir de M. Daladier, réaliste, décidé, de M. Georges Bonnet, opportuniste aux mille amitiés, facilite grandement le changement d'orientation de la politique étrangère de la France. Encore faut-il que derrière ces parlementaires, qui, pour qualifiés, compétents et énergiques qu'ils soient, n'en sont pas moins passagers, les « services » responsables, ceux qui, loin du grand public mais avec une continuité séculaire, mènent les destinées de la diplomatie française, soient acquis à cette évolution, l'acceptent, la préparent — et avec quel soin, — la mettent au point, puis en pratique. Cela demande de la réflexion et beaucoup de temps. Car qu'on n' imagine plus que les ambassadeurs et autres diplomates agissent selon leurs conceptions, grâce à leur subtilité personnelle. Ils reçoivent, comme le moindre des vice-consuls, des instructions, détaillées et draconien-

nes. Ils les suivent à la lettre tout comme le ferait le plus modeste attaché de légation. Bien au-dessus des vicissitudes de l'heure présente, de celles de cette année, de ce siècle même, les chancelleries des grandes puissances suivent une « ligne » diplomatique invariable, qui n'a même rien à faire avec le régime constitutionnel et qui ne vise qu'à l'hégémonie, à l'éclat, au rayonnement et à la puissance de la nation dont s'agit.

En veut-on un exemple qu'on ne pourrait le trouver plus frappant qu'en Angleterre. Depuis la guerre, conservateurs, libéraux, travaillistes ont pu se succéder au pouvoir, MM. Baldwin et Chamberlain remplacer MM. Lloyd George ou Ramsay MacDonald, Downing Street eut une attitude constante, les intérêts éternels de l'Empire n'étant pas soumis aux fluctuations des luttes partisans et des scrutins électoraux. Même la rupture d'équilibre provisoire, produite par le départ de M. Eden et l'arrivée de Lord Halifax à Whitehall avec les nouvelles conceptions que, l'on sait, sera petit à petit neutralisée afin de la remplacer sans heurt dans le cadre de la traditionnelle diplomatie de Sa Majesté. Il en sera de même en France. Il convient simplement de laisser le temps à un Léger, à un Massigli de trouver « un joint » entre les deux écoles, afin que, sans trop de mal, l'importance diplomatique de la France s'impose à nouveau au monde.

Au carrefour où se trouvent donc MM. Daladier et Bonnet dans des conditions nationales et internationales d'ailleurs extrêmement favorables à l'évolution qu'ils veulent entreprendre, il est bon de consulter ses amis, d'écouter la voix des autres aussi. Au premier rang des amis se placent les Britanniques. Ces derniers, en décidant d'évoquer la reconnaissance de l'Empire d'Italie devant la prochaine réunion du Conseil de la S. d. N., ont posé un problème épineux et délicat. Pour le résoudre, il y a tout le consentement de la France. Pour bien d'autres choses la France a, par contre, besoin de l'appui de l'Angleterre. Une des conditions du nouvel équilibre des forces en présence, c'est la totale uniformité de vues entre Londres et Paris. Pour l'établir, pour la maintenir, pour la préserver, le premier ministre de Grande-Bretagne et son ministre des Affaires étrangères ont invité leurs deux collègues respectifs français à venir leur rendre visite. Mercredi prochain, les quatre hommes d'Etat seront autour de la même table. On saisit toute l'importance de leur réunion. Ce n'est qu'au lendemain de ce colloque qui aura établi un véritable synchronisme entre l'action des deux gouvernements, que Paris se tournera vers Rome. Ce sera là une nouvelle et délicate étape.

Marcel W. Suès.

Nos aspergières et les gels du printemps 1938

Loin de nous l'idée de vouloir noircir encore le tableau déjà si sombre que nous laisse le printemps 1938, car, parmi tant de récoltes, d'une importance capitale pour notre agriculture, anéanties ou en partie compromises par le gel, il semble qu'on pourrait se dispenser de parler des asperges.

Il faut cependant essayer de sauver ce qui reste et de s'assurer sinon le présent, du moins l'avenir. C'est la raison pour laquelle, à la suite d'observations faites dans les jeunes aspergières, nous estimons qu'il est de notre devoir de donner quelques conseils aux cultivateurs possédant des aspergières plantées en 1937 ou 1938.

Chacun sait que la période de 2 ans qui suit la plantation d'une aspergière est considérée comme une période de développement des plants. Il est indispensable que, pendant ce laps de temps, la griffe de l'asperge atteigne une vigueur suffisante lui permettant de supporter, par la suite, les récoltes contre nature qu'on exigera d'elle.

Or, il y a lieu de noter que, sous ce rapport, les gels successifs que nous venons d'endurer ont causé un tort considérable aux jeunes griffes d'asperges. A notre avis, ce sont surtout les plantations du printemps 1937 qui ont le plus souffert. Il n'est pas rare de constater que, chez un grand nombre de griffes, les 4 ou 5 premiers turions déjà sortis, sont gelés et ne seront d'aucune utilité pour la plante. Il résultera de ce fait un affaiblissement dans le développement foliacé et, par conséquent, une diminution des réserves devant s'accumuler dans les rhizomes. Cet état de chose peut avoir un effet néfaste pour les prochaines récoltes.

Pour éviter, dans la mesure du possible, l'ampleur des dégâts, nous conseillons aux cultivateurs de procéder comme suit :

1. Eliminer les turions gelés en les séparant directement sur la griffe (comme pour les asperges en récolte).
2. Si l'aspergière n'a pas reçu de fumure complète (organique ou chimique), on épandra dans les raies un engrais complet à raison de 3 à 5 kg. par are, suivant dosages. En outre, pour favoriser le développement foliacé des plantes, un ou deux épandages d'engrais azoté rapide (nitrate de chaux par exemple) seront effectués dans la suite, en deux fois, à 3 ou 4 semaines d'intervalle, à fin mai et à fin juin, à raison de 1 à 2 kilos à l'are.
3. Si la sécheresse devait continuer, il serait utile d'arroser, si la chose est possible, les plantations exécutées ce printemps.

Quant aux aspergières en récolte, si le froid persistant retarde la cueillette et cause une certaine perte sur le rendement total, il faut reconnaître que le mal est bien petit en comparaison de celui causé sur d'autres productions. C'est un bon point à l'actif de la culture de l'asperge.

Station cantonale d'Horticulture.
C. Neury.

VALAIS

Vollèges. - † M. Louis Delasoie père

Hier lundi, les Mutualistes ainsi qu'une foule d'amis et connaissances, accompagnaient au champ du repos Louis Delasoie père, qui nous a quittés dans sa 72^{me} année, après une longue et pénible maladie.

Ce citoyen progressiste émigra en Amérique dans sa prime jeunesse car, comme beaucoup de jeunes compatriotes de ce moment-là, le pays neuf d'outre-mer l'avait attiré. Aussi, ce ne fut qu'après un stage de 6 ans qu'il revint dans son pays natal pour succéder à ses parents dans l'exploitation des moulins dit d'Etiez. C'est dès lors surtout que sa popularité devint proverbiale dans son coin de terre qu'il chérissait, car, de par sa profession, Louis Delasoie était en contact avec toute la population de notre commune et même des voisins. Par son savoir, ses bonnes réparties et ses bons conseils arrivant toujours à propos, il sut rester en bonne intelligence avec ses clients comme avec tous ses concitoyens.

Nous devrions nous exprimer plus longuement sur sa carrière de fils du pays, mais il suffit de remarquer la nombreuse assistance qui l'a accompagné à sa dernière demeure pour se rendre compte de l'estime et de la considération dont il jouissait.

A sa veuve et à ses enfants, nous présentons nos sincères condoléances. Des amis de la rive droite.

Les morts

A Salquenen est décédé à l'âge de 43 ans M. Alfred Cina, qui avait joué un rôle en vue dans la région. Il avait été longtemps secrétaire communal et il jouissait de l'estime de tous ses concitoyens.

Un bel acte de probité

M. Milius Joseph Peter, de Sierre, a découvert un porte-feuille qui contenait des valeurs pour une somme importante. Il s'empressa de le rapporter à son propriétaire qui lui fit cadeau du 10 % de la valeur.

Pour protéger la vie de M. Hitler

M. Hitler devant se rendre en Italie prochainement, la Gendarmerie valaisanne a reçu l'ordre de surveiller tout spécialement le trafic des voyageurs à la frontière italienne afin de refouler tout individu suspect. Ce n'est pas la première fois qu'on prend de telles mesures de précaution.

La situation financière du canton

La dette du canton du Valais atteint, à fin 1937, la somme de 43.614.000 fr., auxquels il faut ajouter les dettes communales d'environ 43.400.000 fr., soit au total 87 millions de francs, ce qui représente 647 francs par contribuable. On évalue, d'autre part, à environ 28 millions de francs la valeur des bâtiments et capitaux récupérables.

Le budget de 1938 prévoit un boni de près de 200 mille francs. On peut donc estimer que la course aux déficits est close pour autant que les autorités et le Grand Conseil continueront à dépenser judicieusement.

Le lac de Mærjelen ne sera pas profané

Il y a deux ans, le magnifique paysage du lac de Mærjelen (Haut-Valais), était menacé d'être enlaidi par l'exploitation d'un restaurant avec bazar et d'une grotte de glacier. Sur l'intervention de la Ligue suisse pour la protection de la nature, qui, par la suite, fut appuyée par le Club alpin suisse, la Ligue pour la conservation de la Suisse pittoresque et d'autres organisations, le Conseil d'Etat du Valais a suspendu l'exécution du projet de construction, quoique celui-ci fût déjà approuvé et en voie de réalisation. De laborieux pourparlers se déroulèrent avec le concessionnaire et viennent de trouver une heureuse conclusion sur la base d'une expertise d'une commission paritaire.

S'appuyant sur l'art. 186 de la loi d'introduction valaisanne au Code civil suisse, le Conseil d'Etat a prononcé une interdiction permanente de construction en faveur des environs du lac de Mærjelen, interdit l'exploitation d'une grotte de glacier et s'est entendu à l'amiable avec le concessionnaire sur la question d'indemnité, qui sera supportée en commun par l'Etat du Valais et la Ligue pour la protection de la nature. La région du lac de Mærjelen, qui avait déjà été menacée d'être profanée il y a 25 ans par la construction d'une ligne de chemin de fer, représente le site naturel le plus beau et le plus intéressant de notre pays au point de vue hydrologique.

Bon mot

Un touriste interroge un paysan de la contrée et lui demande si le pays est sain.

— Si le pays est sain ! Mais, mon bon monsieur ! Depuis dix ans nous n'avons eu qu'un seul enterrement ! Et encore, c'était celui du médecin, qui est mort de faim !

Contre la sécheresse et les gaz de combat : Le canon à pluie

Peut-on faire pleuvoir artificiellement ? C'est à cette question que répond M. Capart, rapporteur à la conférence internationale contre les calamités, à la suite d'une enquête auprès des chercheurs les plus qualifiés de France, d'Allemagne, des Etats-Unis et de l'U. R. S. S.

« Je sais tout » vient de publier ce reportage sensationnel. Les événements des dernières semaines mettent d'ailleurs ce sujet au premier plan de l'actualité, car la pluie artificielle aiderait puissamment à la défense des populations civiles contre le danger aérien.

Les gouttes de pluie, on le sait, proviennent de la réunion de fines gouttelettes contenues dans l'atmosphère. Lorsque le poids de la goutte d'eau est suffisant, celle-ci tombe, d'autant plus vite qu'elle est plus grosse. L'homme dispose de trois grands moyens pour imiter la nature et, le cas échéant, corriger ses nombreux caprices.

La première méthode est fondée sur l'action du froid, qui favorise la condensation de la vapeur d'eau. On charge alors l'avion de précipiter dans l'espace des poussières portées à très basses températures, ou de la neige carbonique finement pulvérisée. On peut aussi établir au ras du sol de puissantes souffleries lançant dans l'espace des colonnes d'air très froid montant à haute altitude.

La deuxième méthode met en jeu des phénomènes électriques. Elle consiste à rendre l'atmosphère conductrice de l'électricité, ce qui permet aux fines gouttelettes de s'agglutiner. Dans ce cas, l'ionisation artificielle de l'atmosphère est obtenue par l'application, sous différentes formes, des sels de radium et d'émanations radioactives. On se sert d'avions, soit de fusées, soit de postes émetteurs montés sur pylônes, ou encore de fumées rendues radioactives.

Enfin, la troisième méthode force les gouttelettes à fusionner en créant dans l'air de vifs remous par projection d'ondes ultra-sonores. L'émission est pratiquée à l'aide d'appareils fondés sur le principe des tuyaux d'orgue alimentés par de formidables souffleries. Ces postes sonores peuvent être fixes ou mobiles, et même être montés sur un avion. Constata-t-on, en passant, que la science moderne justifie le vieux dicton populaire : « Ne chantez pas, vous allez faire pleuvoir ! »

D'après M. Capart, la période héroïque de l'invention est maintenant terminée ; le développement et l'application des procédés exposés ci-dessus ne tarderont pas.

VALAIS

Un effroyable accident à Saillon

**Un homme tué par un coup de mine
Un autre grièvement blessé**

Hier lundi, vers la fin de la journée, un douloureux accident est survenu à la carrière d'exploitation de pierres pour le Rhône, au bas du mont, sur le territoire de la commune de Saillon.

Deux ouvriers travaillant pour le compte de l'entreprise Losinger étaient en train de faire partir une mine, lorsqu'un ne sait encore exactement pour quelle cause, le coup partit brusquement avant que les deux hommes aient pu s'enfuir.

L'un d'eux, M. Jules Mottiez, de Saxon, âgé de 40 ans environ, fut horriblement déchaqueté par la décharge; il eut le ventre littéralement ouvert, un bras arraché et fut tué sur le coup. Quant au second, M. Frédéric Thurre, de Saillon, 25 à 30 ans, il a été grièvement blessé et transporté aussitôt à l'Hôpital de Martigny.

Voici quelques détails sur ce douloureux accident: M. Hubert Roduit, dont la ferme est sise non loin du lieu de l'exploitation de la carrière, remarqua après le coup de mine deux hommes étendus à côté du lieu de l'explosion. Avec une promptitude avec laquelle il faut rendre hommage, il se rendit sur les lieux assisté de son domestique. Comme dit plus haut, il trouva Jules Mottiez mort tandis que Fr. Thurre respirait encore. M. Hubert téléphona immédiatement au Dr Brocard de Martigny qui arriva pour ainsi dire quelques minutes après suivi de l'ambulance de l'Hôpital. Les premiers soins furent donnés à Thurre, qui fut aussitôt transporté à l'Hôpital de Martigny.

Nous avons pris des nouvelles ce matin du blessé, qui a reçu des éclats de pierres à la figure. Son état ne serait toutefois pas alarmant.

M. Thurre, comme d'ailleurs M. Mottiez, est père de famille; c'est l'inventeur de la chauffelette qui porte son nom.

Ce pénible accident a causé, comme on le conçoit, une vive émotion dans toute la région, où chacun compatit à la douleur des familles éprouvées.

Le Tribunal du district de Martigny a procédé, en vertu des dispositions légales, à la levée du corps du malheureux Mottiez, dont l'ensevelissement aura lieu à Saxon.

Asperges du Valais

Samedi après-midi, M. Kaeppler, chef de la section des importations du Département fédéral de l'économie publique, avait réuni à Martigny, à l'Hôtel Kluser, des représentants des importateurs de légumes, et des délégués des producteurs valaisans.

Ces derniers étaient représentés notamment par MM. les conseillers d'Etat Troillet et Fama, qui se trouvent être actuellement président et vice-président de cette fédération. La Société coopérative de consommation de Bâle, la « Migros » et les grandes maisons avaient également envoyé des délégués.

L'Unex était représentée par M. Octave Giroud, de Charrat, président. On notait aussi la présence de M. Jos. Spahr, contrôleur de la Fruit-Union.

Il s'agissait de fixer le prix et le contingent d'importation des asperges. On sait que le Valais forme environ le tiers de la consommation de ce légume en Suisse.

Après un brillant exposé de M. Flueller, directeur de la Fabrique de Conserves de Saxon, les producteurs demandèrent que les importateurs d'asperges étrangères s'engagent à payer un prix unique pendant toute la durée de la saison.

L'entente n'ayant pu se faire, une nouvelle réunion aura lieu sous peu à Berne sous la présidence de M. le conseiller fédéral Obrecht.

Dans son exposé, M. Flueller dit notamment que l'on devrait faire un geste patriotique en faveur du Valais, cette année. C'est un canton qui a été très éprouvé par l'épidémie de fièvre aphteuse dont on n'arrive pas à se rendre maître, et maintenant le gel a dévasté les belles récoltes que la nature nous promettait.

Encore la fièvre aphteuse

Un nouveau cas de fièvre aphteuse a été constaté samedi matin à Sembrancher par M. le vétérinaire Ribordy et un autre dimanche à Bovernier.

Les mesures d'usage ont été prises par le vétérinaire cantonal, M. Jules Desfayes.

Espérons que le beau temps contribuera à empêcher l'extension du fléau contre lequel rien ne doit être négligé. Il faut absolument éviter un plus grand désastre au pays, et à ce sujet la mesure prise par le Conseil d'Etat d'interdiction des festivals est tout à fait logique et sage, ceci d'autant plus qu'en cette année de gel, les festivals peuvent très bien être remis à des temps meilleurs.

En faveur des victimes du gel

Les organes de la Caisse d'Epargne du Valais, vivement impressionnés par les dégâts occasionnés à toutes les cultures par les récents gels, ont décidé de consentir des arrangements à leurs débiteurs qui auraient, de ce fait, de la difficulté à faire face à leurs engagements vis-à-vis de la banque.

La route sanglante

UN ACCIDENT MORTEL A SAXON

Dimanche soir, sur la route cantonale, à la sortie de Saxon, en direction de Charrat, un motocycliste, en voulant éviter d'entrer en collision avec une automobile, a renversé un citoyen de Saxon, M. Justin Gaillard, âgé d'une cinquantaine d'années.

Transporté à l'Hôpital de Martigny, le malheureux piéton, qui était atteint de surdité, ne tardait pas à expirer.

UNE MOTO CONTRE UN PEUPLIER

Dimanche, vers la fin de l'après-midi, une moto conduite par M. Ruppen de Viège, a heurté violemment un peuplier en bordure de la route à la sortie du village de St-Léonard, dans la direction de Granges.

Le conducteur de la moto n'eut presque pas de mal. Par contre, M. Aloïs Anthamatten, qui se trouvait sur le siège arrière, a dû heurter du genou l'arbre et a été projeté à terre. Il a une jambe brisée et souffre de diverses contusions. Le siège a été arraché.

Anthamatten a reçu les premiers soins du Dr Exchaquet de Montreux, qui passait à ce moment-là, puis M. le conseiller d'Etat Fama, qui rentrait de Sierre à cet instant, fit transporter le blessé à l'Hôpital de Sion. Une enquête a été ouverte par la gendarmerie à ce sujet. Le peuplier porte une grosse entaille, ce qui prouve la violence du choc.

Une action méritoire de notre Conseil d'Etat

Nous apprenons avec plaisir que notre Conseil d'Etat, après avoir pris connaissance du désastre qui vient d'atteindre l'agriculture valaisanne, a décidé d'intervenir auprès des banques du canton par l'intermédiaire de la Banque cantonale pour les inviter à accorder des facilités à leurs débiteurs qui, par suite du gel, auraient des difficultés à régler leurs intérêts.

Il a également décidé de proposer au Grand Conseil qui se réunira le 9 mai, d'entreprendre sans délai des travaux pour occuper les agriculteurs sans travail.

Belle attitude des banques valaisannes

Nous annonçons d'autre part le beau geste fait spontanément par la Caisse d'Epargne du Valais (Société Mutuelle à Sion) en faveur des victimes du gel. Nous pouvons également annoncer à ce sujet que plusieurs établissements financiers du Valais, sinon tous, ont déjà également adopté des mesures similaires afin de faciliter à leurs débiteurs atteints par le gel le règlement de leurs intérêts.

Un Valaisan

à la direction générale des douanes

Le Conseil fédéral a nommé 2e chef de section et chef de la statistique du commerce à la direction générale des douanes, M. Hermann Bodenmann, de Lax (Haut-Valais), qui remplissait jusqu'ici les fonctions d'expert technique de 1re classe.

L'Assemblée de la Fédération des Caisses de Crédit Mutuel du Valais romand, à Finhaut

(Suite du compte-rendu de vendredi)

Réélection du comité

Le mandat du comité — qui est nommé selon les statuts pour une durée de 3 ans — étant expiré, l'Assemblée eut donc le soin de le renouveler. Deux membres étaient à remplacer, soit MM. l'abbé Gaspoz, nommé président d'honneur, et Germainier, démissionnaire.

MM. Puipe, Jacquod et Clerc furent confirmés tandis que les deux nouveaux membres furent désignés en la personne de MM. Jules Farquet, président de la Caisse de Chamoson, et Urbain Zufferey, président de celle de Chippis. M. Puipe fut réélu président par acclamations.

Avant de poursuivre l'ordre du jour, M. le président donna connaissance de différents messages d'excuses et de sympathie, parmi lesquels nous retenir tout particulièrement ceux de M. de Chastonnay, conseiller d'Etat et de M. le vétérinaire cantonal Jules Desfayes. Ce dernier, retenu par ses importantes fonctions, tint à exprimer sa sympathie pour la cause raiffeiseniste et proclama notamment que les Caisses Raiffeisen sont une des plus belles œuvres en faveur de nos agriculteurs.

Conférence de M. Heuberger

La conférence que donna ensuite M. Heuberger nous confirma l'importance, l'utilité et les garanties sérieuses de solidarité qu'offrent les Caisses Raiffeisen dans leur rôle éminemment social.

Nous notâmes quelques chiffres concernant le Valais et qui prouvent que notre canton, malgré sa grande partie de terrains de rochers et de montagnes non cultivables, est cependant riche grâce au travail fécond des Caisses Raiffeisen. Le Valais ne compte pas moins de 105 Caisses pour tout le canton, dont 57 pour la partie romande. Celle-ci a 5282 éparagnants. Le Valais vient en tête de la Suisse dans la Fédération, quant au point de vue du nombre de sections. Le bilan cantonal 1937 accuse un chiffre rond de 26 millions, un roulement de 37 millions et 10 millions de dépenses. A cet égard, il occupe le 6me rang dans la Confédération.

Alors que depuis moins de deux ans 65 établissements financiers suisses ont obtenu des sursis ou éprouvé des difficultés de trésorerie, etc., les Caisses Raiffeisen n'ont jamais, elles, connu aucune défaillance ni aide quelconque. Cela prouve qu'elles reposent sur des bases solides parce qu'essentiellement chrétiennes, vu qu'elles n'ont qu'un but: le travail honnête dans un vrai esprit de solidarité et d'entraide mutuelle.

On entendit ensuite M. le député Henri Berra qui, dans un discours empreint de l'ardeur combative dont est animé le défenseur des idées corporatives, rendit hommage à ceux qui ont été les promoteurs des belles idées du mouvement des Caisses Raiffeisen, idées en application réelle des beaux principes de l'Evangile.

M. Berra ne put s'empêcher de parler de la malheureuse affaire de la Banque Coopérative et de relever que si l'idée raiffeiseniste avait prévalu chez les dirigeants de cet établissement bancaire, les choses n'en seraient pas arrivées au point pénible que l'on connaît. Constatons ici une différence frappante: Alors que les chefs du mouvement raiffeiseniste, tels que M. Puipe et ses collègues, n'ont pour toute paie que la satisfaction du dévouement et du devoir accompli, les grands directeurs de banque touchent, eux, des salaires se chiffrant par des vingtaine de mille francs!

Oui, les Raiffeisenistes peuvent regarder leur belle œuvre avec fierté.

Théâtre amateur

XVII^e Congrès de la Fédération suisse romande des sociétés théâtrales d'amateurs, Sierre, 30 avril et 1^{er} mai

Quelques jours nous séparent encore de cette importante manifestation de l'art théâtral.

Au gala du samedi 30 avril, au Casino-Théâtre, le « Chêne », société d'art dramatique de Monthey, présentera 1 acte de C. Renaud de Giorgis (Anilec): « Celle qui demeure »; le Cercle théâtral et littéraire de Lausanne une pièce en 1 acte de M. Maurey et H. Duvernois: « Le beau rôle », et la Société genevoise des Amis de l'Instruction de Genève, une comédie en 1 acte de René Besson: « Horos S.A. ». Ces trois sociétés jouissent d'une excellente réputation et possèdent des interprètes de valeur. Chacun se souvient encore de « Terres Romandes », le festival du Tir cantonal de St-Maurice, où le jeu des acteurs du Cercle théâtral et littéraire de Lausanne fut particulièrement remarqué.

Le succès du gala théâtral est ainsi assuré. Ajoutons que cinq auteurs dramatiques: MM. Claude Roland, Paris, René Besson et Pierre Vallette, Genève, Albert Verly, Lausanne, et C. Renaud de Giorgis (Anilec), Monthey, assisteront au Congrès. Le banquet officiel du 1er mai sera présidé par M. le conseiller d'Etat O. de Chastonay.

Les « Compagnons des Arts » réservent un accueil chaleureux aux congressistes. Le théâtre amateur sera à l'honneur à Sierre les 30 avril et 1er mai. (Voir les annonces.)

La mort tragique du guide Camille Bournissen

Le guide Camille Bournissen, d'Euseigne, vient de trouver la mort dans des circonstances dramatiques et inattendues.

Camille Bournissen se proposait de conduire au col de Théodule, au-dessus de Zermatt, une caravane de 4 touristes français qui comprenait le général Lafont, chef des scouts de France, le maire de Pau, le marquis de Franchen et une jeune fille.

Le guide suivait un chemin tout tracé à 30 minutes de la cabane du Théodule, où personne ne s'attendait, et précédait ses compagnons de route, afin de sonder tout de même le terrain.

Tout à coup, un pont de neige céda sous les pieds du malheureux, et il fit une chute de 25 mètres dans une crevasse, où il se fractura le crâne.

Camille Bournissen, qui n'était âgé que de 37 ans et qui laisse une jeune femme dans la désolation, sera enseveli demain mercredi à 10 heures, à Hérémece.

Le tragique accident qui lui coûta la vie est survenu samedi matin, à 10 heures.

Avec Camille Bournissen disparaît un des guides les plus aimés et les plus connus du Valais.

Tous ceux qui ont eu recours à ses services — Vaudois, Genevois, Neuchâtelois, Valaisans — le considéraient comme un véritable ami, d'une sincérité, d'un tact et d'une délicatesse rares, et conserveront de ce guide un souvenir reconnaissant et ému.

Chamoson. - Vol à la laiterie.

Un de ces derniers soirs, on est entré par effraction dans la Laiterie modèle de Chamoson et l'on a emporté des provisions de beurre.

La police, alertée, a ouvert une enquête, laquelle est menée par l'agent de sûreté Parvex et le gendarme Genoud. Espérons qu'on ne tardera pas à mettre la main sur le ou les coupables.

Le coucou a chanté...

Serait-ce signe de jours plus chauds? En tout cas le temps paraît aller en s'améliorant. Maintenant que le grand mal est fait!...

Marché-concours de bétail gras

(Communiqué de la Station cantonale de Zootechnie)

Le marché-concours de bétail gras organisé chaque printemps par le Département de l'Intérieur, d'entente avec l'Office central pour la mise en valeur du bétail de boucherie à Broug, est fixé au mercredi 18 mai prochain, à Sion.

Les inscriptions sont reçues jusqu'au 10 mai 1938 par la Station cantonale de Zootechnie à Châteauneuf. Prière de spécifier s'il s'agit d'un taureau, d'une vache (jeune ou vieille) ou d'une génisse. Le détail des communes atteintes de fièvre aphteuse et des zones de protection ne sera pas admis à ce marché-concours.

Le chauffage des salles de fêtes des villages

Les résultats pratiques relevés au cours de très nombreuses expériences autorisent cette assertion que le chauffage par radiateurs électriques des salles de fêtes villageoises est économique. Ce système de chauffage est maintenant au point et, contrairement aux allégations de gens mal informés, il est avantageux, puisque, dans la plupart des villages, l'utilisation de ces salles est peu fréquente et se place toujours aux heures de grande disponibilité du courant électrique: dimanches, jours fériés, soirées.

Ce chauffage est sain, il ne nécessite que très peu d'entretien et de surveillance, il supprime tout approvisionnement et toute manipulation de combustibles. Grâce au compteur qui enregistre exactement le coût de la consommation pour chaque séance, il permet, ce qui est appréciable, de répartir équitablement les frais de chauffage entre les intéressés.

Le chauffage électrique des salles de fêtes de villages est incontestablement le chauffage rêvé. Il l'est, non seulement par les qualités relevées ci-dessus, mais par son automatisme, sa grande souplesse et sa régularité.

A titre d'illustration de ces considérations générales, évoquons un cas, au hasard: volume de la salle, 1200 mètres cubes, environ. Equipement électrique: 12 radiateurs à basse température, de 5 kilowatts chacun, 10 muraux, 2 portatifs, le tout réparti judicieusement dans la salle. Service assuré par la personne chargée de l'entretien de la salle, service d'ailleurs très simple puisqu'il consiste seulement dans la manœuvre d'un interrupteur. Consommation, au cours de l'hiver 1936-1937: 90 heures d'utilisation, soit 3 matinées ou soirées musicales, 1 banquet, 2 réunions publiques, 5 soirées dansantes, 17 matinées de cinéma scolaire, 6 soirées de cinéma public: 1277 kilowatt-heures, c'est-à-dire une dépense modique.

Meeting jociste

JOC - JAC - JEC - JIC. Signes cabalistiques? Désignations de sociétés secrètes? Non! tout le monde sait, depuis quelques années déjà, que ces initiales représentent des mouvements de la jeunesse chrétienne: ouvrière, agricole, estudiantine.

Mais ce que l'on sait moins, c'est l'esprit qui anime ces associations et le but qu'elles poursuivent. Afin d'éclairer la population de Sierre, la section locale a organisé dimanche 24 courant, à la Halle de gymnastique, un meeting d'information.

Le public est venu si nombreux apporter sa sympathie à cette jeunesse laborieuse et rangée que notre vaste salle municipale s'est révélée insuffisante. Comment, d'ailleurs, ne pas être conquis par la foi ardente de ces jeunes gens et jeunes filles enthousiastes, profondément sincères, et animés du plus grand désir de se perfectionner et d'apporter leurs faibles forces au redressement de la société moderne déchristianisée?

Aussi le public fit-il une véritable ovation aux discours de MM. Haab, président de la JOC suisse, Zuber, président de la section locale, Zermatten, président du groupe de Sion, et Theytaz, qui apporta le salut de la JAC.

L'exposé de Milles Revaz et Turini a montré la part de la jeune fille enrôlée dans les sections JOC, JEC, JAC, JIC.

Les productions des pré-jocistes de Sion, comme aussi celles de Mlle Pflyffer et de M. Romanelli montrèrent, comme l'a dit le président Zuber, que le JOCisme n'est pas une confrérie, mais que le programme de cette société promet parfois à ses membres de se faire une pinte de bon sang.

Par ce premier meeting, les Jocistes de Sierre ont voulu éclairer la population sur leur travail et le but qu'ils poursuivent; ils y ont pleinement réussi et le public qui les a applaudis ne leur ménagera pas ses sympathies et ses encouragements.

Mentionnons que le produit de la collecte organisée dans la salle sera affecté au sanatorium cantonal.

SION

Nouveau stand

La Commission d'édilité de la Ville étudie en ce moment le choix pour l'emplacement du nouveau stand. Parmi les multiples projets examinés on aurait retenu celui sur la route Sion-Bramois. On tirerait de la route dans la direction du coteau de Maragnenaz.

L'activité de la Société de développement

Ainsi que nous l'avons annoncé, le Comité de la Société de développement a tenu mardi soir à l'Hôtel de la Planta une assemblée au cours de laquelle un intéressant travail s'est accompli.

On décida notamment d'allouer un subside de 50 francs pour fleurir et embellir la gare. On sait que M. Meizoz, le nouveau chef, ne néglige rien pour donner à notre station un aspect séduisant. Aussi ce subside a-t-il été alloué à titre d'encouragement.

Comme on le voit, on veut rendre la gare agréable aux étrangers, comme le sera le jardin public.

— Désormais, Valère, la tour de la Cathédrale et la tour de la Majorie seront illuminés.

— Le réaménagement et l'embellissement du carrefour de la route de Gravelone à l'avenue du Nord est aussi à l'étude.

— Ainsi que nous l'avons aussi déjà annoncé, nos fontaines publiques seront fleuries.

— Plusieurs autres projets d'édilité sont encore au programme de l'activité de la Société de développement. Celle-ci est en tractations avec la Ville, par exemple, pour la question de la couverture de la Sionne à l'avenue du Rawyl, des vœux ayant été émis à ce sujet. On créerait une belle avenue à cet endroit.

Triste fin d'une chevrette

On nous écrit: L'automne dernier, une chevrette alpine dans les montagnes d'Ardon était portée comme disparue malgré de multiples recherches.

Avait-elle été la victime d'un aigle, avait-elle dégringolé dans un précipice ou plutôt avait-elle passé tout simplement et sans autre forme de procès dans une marmite? Toutes ces conjectures étaient évidemment possibles!

Au village ce fut en tout cas cette dernière version qui l'emporta. Des bergers, des chasseurs, voire des braconniers d'une commune voisine furent suspectés. Et l'affaire en était là, lorsque tout récemment un fervent de nos hautes régions se rendit jusqu'à Verzan, montagne d'Ardon flanquée sur la paroi sud-ouest du majestueux Haut de Cry.

Or, quelle ne fut pas la stupefaction de notre homme en pénétrant à l'intérieur du chalet encore presque totalement enfoui sous la neige et qui ne laissait entrevoir qu'une partie de son toit de bardeaux, d'y découvrir la chèvre en question, étendue morte. La pauvre bête, qui était encore tout à fait intacte, parce que conservée par le froid, avait dû s'y réfugier au début de l'hiver afin de se mettre à l'abri des intempéries; puis, la neige s'étant accumulée, avait totalement enfoui le chalet, séquestrant ainsi complètement la chevrette.

D'après ce que le spectacle prouvait, la pauvre bête a dû survivre environ trois semaines dans son exil, ceci en s'approvisionnant jusqu'à la dernière bûche de marais, bruyère ou brindille de sapin qui servaient de matelas aux bergers!

On peut ainsi se rendre compte de sa cruelle fin par le froid et la faim!

Ce fait prouve aussi combien, parfois, on peut se tromper lorsqu'on veut absolument mettre un méfait sur le compte d'autrui.

Morale: Ne faisons donc pas de jugements téméraires. Suiram.

Cours de répétition et épreuve de tir

Dans les cours de répétition de cette année aura lieu une épreuve individuelle de tir avec fusil et mousqueton. Elle comportera 6 coups sur cible A, dans la position couchée, avec un minimum de 14 points et 6 touchés. Comme récompenses pour les meilleurs résultats sont prévus: une mention, l'insigne de bon tireur et le cordon de bon tireur. Pour la mention, le minimum exigé est de 22 points et pour l'insigne de bon tireur de 24 points. Quant au cordon de bon tireur, il ne pourra être obtenu que si les conditions pour l'obtention de l'insigne de bon tireur sont réalisées une seconde fois et si, en plus, 25 points sont obtenus.

Examens de fin d'apprentissage 1938

Les chefs d'établissement sont priés d'inscrire auprès du Service cantonal de la formation professionnelle, jusqu'au 30 avril, leurs apprentis astreints aux examens de fin d'apprentissage de cette année.

Département de l'Instruction publique.

Ames et corps

Un explorateur, qui récemment passa deux ans dans les forêts du Haut-Amazone, raconte qu'ayant entrepris un voyage rapide à travers le pays, ses porteurs indigènes refusèrent le troisième jour de reprendre leur marche.

Le chef expliqua à l'Européen que ses hommes voulaient attendre que leurs âmes rejoignent leur corps, ces âmes laissées en arrière par le déplacement rapide de la petite troupe.

L'explorateur écrit que la morale de cette anecdote lui semble s'appliquer fort bien à la vie moderne: la précipitation de celle-ci fait que bien des hommes oublient leur âme en route.

L'arbre qui siffle

Dans le Soudan égyptien, on peut parfois entendre des groupes d'acacias émettre des sons mélodieux.

Le phénomène s'explique ainsi: Les larves d'un insecte s'introduisent dans les bourgeons blancs de l'acacia et produisent une enflure, une sorte d'ampoule dans laquelle la larve se développe. Lorsque l'insecte quitte l'ampoule, il y laisse un trou, et le vent, en passant, joue un petit air.

Les coupages de vins

Le Conseil fédéral vient de prendre un arrêté concernant les coupages de vins. Jusqu'à nouvel ordre, les dispositions sur les indications d'origine et la déclaration obligatoire des coupages de vins contenues dans l'ordonnance réglant le commerce des denrées alimentaires, ne sont pas applicables aux coupages de vins rouges étrangers riches en couleur avec 75 à 80 % de vins blancs de la Suisse occidentale des récoltes de 1936 et 1937, en tant que ces vins ont été acquis par les organisations pour la vente du vin ensuite d'une entente spéciale avec les autorités fédérales.

MONTHHEY

Grand concert annuel de l'Harmonie

C'est avec une grande impatience que nous attendons ce concert donné sous la merveilleuse direction de M. le professeur G. Duquesne, 1er prix de trompette et premier prix d'harmonie du Conservatoire royal de musique de Bruxelles. Aussi, bien avant 20 h. 30 déjà, la grande salle de la gare était bondée jusque dans les couloirs. Les délégués des sociétés sœurs de la région vaudoise et du Valais avaient tenu d'assister à cette première, si l'on peut dire, et leur nombre fut grand.

M. Duquesne est arrivé, en quelques mois, par sa volonté inflexible, à obtenir des musiciens de l'Harmonie ce qu'il a voulu.

Nous sommes trop profanes dans la question musicale pour nous autoriser à faire une critique quelconque, soit de la direction ou de l'interprétation. Aussi nous bornerons-nous à dire tout le plaisir, l'immense plaisir que nous avons eu d'écouter, de savourer ce beau concert où les cuivres, d'une sonorité parfaite, d'une fusion merveilleuse, donnaient l'impression d'orgues; des bois coulaient les notes, fraîches et limpides comme une eau de source.

A l'entr'acte, M. J. Martin, président, remercia l'auditoire et présenta M. Duquesne. Mais il ne manqua pas de remercier tout spécialement Mme Duquesne, pour l'immense travail qu'elle fournit pour la formation des 29 élèves que compte actuellement la société. Un de ces élèves remit à Mme Duquesne une jolie gerbe de fleurs après avoir récité un compliment. Puis les invités furent priés de se rendre à la salle à manger de l'hôtel pour trinquer le verre d'amitié et où M. Martin les salua par de bonnes paroles. Il fit remarquer la présence de MM. Delacoste, président de la Commune; M. Carraux, juge; Veuthey, préfet, et Martenet, de la Lyre monthey-sanne et membre du comité de l'Association valaisanne des musiques.

Quelques paroles furent dites par MM. Delacoste, les délégués de Martigny, Montreux et Vevey et M. Martenet. Le président lut ensuite une lettre du compositeur G. Doret, s'excusant à regret de ne pouvoir assister au concert, étant appelé à Paris par un télégramme.

Enfin, M. Duquesne peut être très fier du beau résultat obtenu en si peu de temps par sa ténacité, et ses musiciens doivent être fiers et heureux de travailler sous la conduite d'un tel chef. Ils lui doivent la belle réussite de dimanche soir.

Nous ne pouvons que leur dire, à ces musiciens, de continuer à mettre leur confiance en celui qui les mènera, nous en avons la ferme conviction, infailliblement à la conquête de la perfection.

Que l'Harmonie tout entière reçoive ici les félicitations très sincères de tous ceux qui ont assisté à son concert pour l'immense travail accompli et nous la remercions vivement pour son aimable invitation.

Un excellent orchestre fit tourner jusqu'au matin les couples dans un espace plus que restreint, tellement la foule était dense autour de la salle.

Première soirée du Cercle mandoliniste

Le Cercle mandoliniste de Monthey, fondé en 1937, a donné sa première soirée, samedi, à la grande salle de l'Hôtel de la Gare, devant une salle archi-comble; ce fut une réussite.

Le programme comprenait deux parties. La première était consacrée à la musique et à la chanson populaire, sous la direction de M. M. Goly. Nous avons beaucoup goûté les trois chansons interprétées par les dames de la société et accompagnées par les mandolinistes; c'était frais et gai. Le Cercle mandoliniste a fait preuve de bon goût et est à féliciter pour son bon travail.

La seconde partie était réservée au théâtre, et la troupe du «Chêne» interpréta la jolie comédie «La Chrysalide», 1 prologue et 2 actes de Mme C. Renaud-de Giorgis, et qui avait déjà obtenu le succès lors de sa création en 1932. Elle fut très appréciée et applaudie par un public enthousiaste. Les rôles principaux, à part un, étaient tenus par les mêmes acteurs qui l'interprétèrent à sa création.

Un bal très animé termina la soirée. Au résumé, une charmante soirée que nous espérons voir se renouveler l'année prochaine.

MARTIGNY

Ceux qui s'en vont

Demain sera ensevelie Mme Agapithe Rouiller-Pillet, épouse de M. Jean Rouiller, décédée dans sa 64e année. Nous présentons à la famille en deuil nos condoléances bien sincères.

Soirée annuelle du Martigny-Sports

Le Martigny-Sports a donné samedi au Casino Etoile sa soirée annuelle offerte aux autorités, à ses membres d'honneur, passifs et invités.

Nos sportifs du ballon rond s'étaient assurés le concours du «Masque» pour la partie théâtrale, dont le programme comprenait une comédie en un acte, «Les Assureurs», et un vaudeville en 2 actes, «L'International Goal-Keeper».

Ces 2 pièces valent des compliments en bloc à tous les acteurs, soit MM. André Giroud, Marcel Guex, Roer Gaillard, Roger Dorsaz, Willy Jacot et Jules Girard.

La mise en scène était assurée par un spécialiste en la matière, Me Victor Dupuis, président du «Masque»; les décors par M. Roger Dorsaz et le mobilier théâtral fourni par la maison bien connue Charly Moret.

L'orchestre «Alvais» mit au début du jour... le point final à cette intéressante et gentille soirée.

Voici les numéros gagnants de la tombola organisée à cette occasion :

Le No 2996 gagne 100 fr.; le No 3287 gagne 50 francs; le No 2997 gagne 25 fr.; le No 3288 gagne 20 fr.; le No 3475 gagne 10 fr.; les Nos 3453, 2007, 1253 et 2323 gagnent 5 fr. (Retirer les lots avant le 30 avril, auprès de M. Marcel Darbellay, caissier.)

Sans-gêne !

La personne qui a été vue, lundi matin 25 crt., s'appropriant des revues dans la salle d'attente d'un dentiste de la place, est cordialement invitée à les lire et à méditer les excellentes maximes qui s'y trouvent... ce qui, peut-être, l'incitera à les renvoyer à leur légitime propriétaire.

Vélo-Club «Excelsior», Martigny-Bourg

Quatrième course du championnat interne, Martigny-Sion et retour : 1er Marcel Rouiller, 1 h. 42' 50"; 2e Georges Collaud, 1 h. 43' 10"; 3e Gautschi, 1 h. 44' 52"; 4e Marcel Favre, 1 h. 48' 36"; 5e Maurice Giroud, 1 h. 48' 36"; 6e Henri Tornay, 1 h. 50' 05"; 7e Onésime Bender, 1 h. 51' 05"; 8e Gilbert Auderset. Abandonné : Adonis Rosens.

Dimanche 1er mai, à 14 h., course d'entraînement en circuit. Un parcours d'environ 700 m. à faire 100 fois. Des prix seront donnés pour animer les sprints. Nous avons déjà reçu : de Bender Onésime, cycles, Fully, bidons et porte-bidons doubles; Lattion Ulysse, 2 jantes dura; Henri Tornay, boucherie, Martigny-Bourg, 1 saucisson.

La venue du printemps

La population de Martigny a été agréablement surprise ces jours-ci en voyant circuler une de nos deux «flèches vertes», soit une voiture du tram, complètement repeinte en un joli vert. Nous félicitons cette société de cette initiative, car de «vieilles guimbarde» roulant sur la belle avenue de Martigny-Garé à Martigny-Bourg n'étaient pas précisément une réclame pour nos localités.

La «grande saison du cinéma» continue avec...

«HERCULE», le dernier succès de Fernandé, que l'on verra apparaître pour la première fois aux côtés de Gaby Morlay. Un vrai régal de voir ces deux artistes ensemble.

Au Royal, c'est Robert Taylor, la nouvelle idole du cinéma américain, que vous verrez à partir de jeudi dans un film de grande classe : «Sa dernière chance».

Spectacle Bersin

C'est ce soir mardi qu'aura lieu à l'Etoile le spectacle René Bersin avec concours d'amateurs ouvert à tous. Dans la première partie du programme, vous applaudirez le cabaret de Bersin, avec Edith Burger, et les comiques «Titine» et «Robert» de la Radio.

FOOTBALL LES SPORTS

Les matches de dimanche

Championnat suisse — Ligue nationale

Lausanne-Berne, 4 buts à 2; Nordstern-Lugano, 0-0; Young Boys-Servette, 1-0; Lucerne-Bâle, 1-6; Young Fellows-Granges, 2-2; Bienne-Grasshoppers, 0-1.

Lugano reste toujours en tête du classement avec 28 points.

En première ligue, Monthey, sur son propre terrain, se fait battre par Concordia Yverdon par 3 à 1 et passe ainsi avant-dernier du classement avec Soleure, ces deux clubs ayant chacun 16 points, tandis que Derendingen est en queue de liste avec 7 pts.

Il ne reste plus que deux matches à jouer pour Monthey; espérons qu'il pourra encore améliorer sa place.

Monthey-Concordia Yverdon, 1 à 3

Les Montheyens, qui avaient pourtant un si grand besoin de ces deux points, ont subi une défaite non méritée. Selon la physionomie du jeu, les visiteurs ne devaient pas remporter la victoire, mais la chance leur a souri, alors qu'elle s'est obstinément détournée des Montheyens qui, à quatre reprises et à un mètre des buts, tirèrent à côté.

Cette partie fut jouée devant un nombreux public. Enfin, il reste aux Montheyens deux matches à jouer. Bien que ces deux rencontres aient lieu sur le terrain des adversaires, faisons-leur encore confiance.

En 2me ligue, (groupe 2), Racing bat Sion I par 11 buts à 0! Cela vaut un point d'exclamation. Sierre l'emporte sur Martigny par 4 à 0.

En 3me ligue, en match de promotion, Chippis I a battu Urania II par 3 à 0. Urania II recevra dimanche prochain Renens I qui a battu Chippis et qui a toutes les chances de remporter sa qualification pour la 2me ligue.

En 4me ligue, Chippis II-Granges II, 2-3; Brigue I-Sierre II, 7-0.

Dans cette catégorie, Sion II est qualifié pour la «poule» C et devra se rencontrer avec Villeneuve II champion du groupe 7 et le champion du groupe 9 qui n'est pas encore désigné.

Monthey II-Martigny II, 2-1

Ce match, comptant pour le championnat valaisain de Série A, s'est disputé après la rencontre de Ire ligue Monthey I-Concordia I.

Il a été malheureusement gâché en 2e mi-temps par l'arbitrage irrégulier de M. Grandchamp, dans un fort mauvais jour et sifflant à tort et à travers. La 1re mi-temps vit les Montheyens dominer en vain, le trio défensif des «blancs» visiteurs ne se laissant pas surprendre. 0-0 à la pause.

Dès le début de la deuxième moitié, Monthey marque chanceusement, Petoud ayant glissé au moment de se saisir de la balle. Martigny est surpris par ce coup du sort; Monthey en profite pour scorer une 2e fois par l'avant-centre d'un superbe shoot. 2-0. Depuis lors, les visiteurs dominent manifestement; l'arbitre arrête quelques descentes dangereuses de Martigny par des off-sides imaginaires, le jeu devient très dur et méchant; Richard transforme superbement un coup franc direct aux 16 m., mais l'arbitre annule le point pour off-side! C'est une marotte! Peu après, un «hands» dans le carré fatidique n'est pas sanctionné. Tôt après, Martigny réduit l'écart; une jolie descente du tandem gauche, une passe à Grandmoulin, très bien placé, qui ne laisse aucun espoir au défenseur local. 2-1.

Martigny obtient 6 corners consécutifs, preuve de sa pression, mais ne parviendra pas à marquer le but égalisateur que la lie du club «grenat» eût amplement mérité.

Onir. Juniors : En match d'appui à Sion, Sierre-Martigny, 1-0. Sierre devient champion du groupe 4 et devra rencontrer en quart de finale, dimanche à Villeneuve, Lausanne-Juniors I, champion du groupe I.

MATCHES INTERNATIONAUX

- A Bruxelles, Belgique-Pays de Galles, 3-1.
- A Arlon, Belgique B-Luxembourg, 9-3.
- A Francfort, Allemagne-Portugal, 1-1.

LA COUPE DU MONDE

En match éliminatoire, à Prague, la Tchécoslovaquie bat la Bulgarie par 6 buts à 0.

CYCLISME

Depuis quelques années, l'Union Cycliste Suisse organise dans chaque canton romand et le même dimanche une épreuve cycliste à l'intention des jeunes gens de 16 à 18 ans qui veulent tâter du sport de compétition. Point n'est besoin de faire partie d'un club cycliste. Cette course est ouverte aux jeunes nés en 1920, 1921 et 1922. Elle aura lieu à Monthey le dimanche 1er mai sur le parcours de Monthey-Muraz-Martigny-Monthey, soit 51 km. L'heure de départ étant fixée à 8 h., les participants pourront utiliser le premier train pour s'y rendre.

S'inscrire jusqu'au 28 avril chez M. Lattion, cycles, Monthey, en versant fr. 2.—. Par ce versement, le coureur est assuré des soins médicaux et pharmaceutiques en cas d'accident survenant pendant la course.

Pour de plus amples renseignements, prière de lire le «Sport Suisse» du mercredi 20 avril.

BOXE

Championnat suisse de boxe

Vendredi se sont déroulées à Genève les éliminatoires romandes comptant pour le championnat suisse de boxe amateurs.

Nous relevons, parmi les performances accomplies, celle du boxeur valaisain Emery, de Sion, qui, dans la catégorie des «poids légers», a battu Pasche de Genève. Par sa victoire, notre compatriote se trouve qualifié pour affronter vendredi prochain, dans cette même catégorie, Campiche de Lausanne, lequel a éliminé vendredi Dessibourg de Genève.

Le prix du lait

L'assemblée des délégués de l'Union entrante des producteurs suisses de lait, qui vient de siéger à Berne, s'est occupée particulièrement du prix du lait, à partir du 1er mai 1938. S'appuyant sur la nouvelle aide de la Confédération, elle a décidé de maintenir le prix actuel de 20 ct. par kg. payé aux producteurs, tout en insistant sur le fait que, pour assurer le soutien suffisant de ce prix, il y aura lieu de recourir aux mesures complémentaires prévues au cours des négociations avec le Conseil fédéral.

L'assemblée a pris connaissance du projet d'ordonnance du Conseil fédéral réglant la production laitière, et elle s'est déclarée prête à collaborer en principe à son application.

En U. R. S. S., un poste clandestin attaque Staline

Malgré les efforts des autorités soviétiques pour mettre fin à l'activité de l'émetteur clandestin de l'Union de libération russe, ce poste, qui se trouve sur le territoire de l'Union soviétique, continue à donner chaque nuit des émissions dirigées contre la politique de Staline. On est très irrité, à Moscou, de cette activité, étant donné que des milliers d'auditeurs recueillent ces émissions faites sur des ondes courtes de 18 à 31 m.

Une de ces nuits dernières, cette émission a été extrêmement agressive : «Staline, y disait-on, est le seul responsable des privations, qui frappent le peuple russe. C'est toi, Staline, qui a privé l'armée rouge du maréchal Toukhatchewsky et des meilleurs généraux russes. Il est temps de mettre fin aux méthodes sanglantes et barbares de ce chien géorgien.»

La transmission, qui dura 20 minutes, s'est terminée par l'ordre de lutter contre les commissaires politiques de l'armée rouge et par l'audition de l'Internationale enregistrée sur un disque.

TIC insecticide idéal
exterminé mouches, moustiques, mites, punaises, etc. ● 1/1 flacon Fr. 4.50, 1/2 flacon Fr. 2.50
En vente partout
DROGUERIE VALAISANNE, J. LUGON, Martigny

CE SOIR MARDI, au Casino: Une seule et unique représentation
Spectacle René Bersin
et
Concours d'amateurs

CASINO-THÉÂTRE • SIERRE
Samedi 30 avril, à 20 h. 30
Grand gala théâtral
à l'occasion du XVIIe Congrès de la Fédération Suisse Romande des Sociétés Théâtrales d'Amateurs (FSRSTA) (voir communiqué)

Cercueils - Couronnes
livrables de suite
Ph. ITEN
Tél. 61.148 MARTIGNY
Agent des Pompes funèbres générales S. A.

Le Dr Chs-Henri de Preux
Médecin-Dentiste
Diplôme féd. de l'Institut Dentaire de Genève
Docteur de la Faculté de Médecine de Lausanne
Ancien Assistant du Dr Zbinden, Méd. Dent. et Orthodontiste à Lausanne
a ouvert son cabinet dentaire à Sion
à la Place du Midi, Maison „Les Rochers“
le 19 avril 1938
Rayons X Téléphone 21.732

Brillant Buffle
l'encaustique très économique
et durable, donc bon marché

A vendre
ensuite de la liquidation d'un commerce de vins et dans bonnes conditions 17 bosses ovales et rondes, de contenances variant entre 8 et 60 hectos, et 500 fûts de 16 à 300 litres. — Faire offres sous chiffres L 27345 X, Publicitas-Genève.

MAROCAINES
50 cts. LA MEILLEURE
LA PREMIERE **Autier**
la cigarette populaire

Helvetia ALLIANCES
le plus grand choix et à tous les prix à la
BIJOUTERIE
Henri MORET
Avenue de la Gare
MARTIGNY
A vendre
car alpin
Saurer, 30 places, type 3 B.H. modèle 1930, 24 C.V. Impôt. S'adres. au journal Le Rhône, Sion, sous R 3231

Employez contre le
GOITRE
gros cou, glandes, notre friction antigoitreuse
STRUMASAN
Prix du 1/2 flacon, 3 fr.;
» 1 » 5 fr.
Expédition discrète par la
Pharmacie du Jura
BIENNE

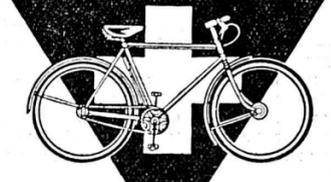
Occasion!
Cassette en fer incombustible
Hauteur 0,15, long. 0,36, largeur 0,23 cm. Poids : 16 kg. PRIX : Fr. 90.—
Ecrire **F. Tauxé** Malley, Lausanne

Jeune Fille
15-16 ans, demandée pour aider au ménage et aux petits travaux agricoles. Vie de famille. Offres à Mme Ida Huber, Mariafeld, Feld-Meilen (Lac de Zurich)
A vendre un bon cheval
de trait, 9 ans, échangerait éventuellement contre bon vio. S'adr. à Défago Victor, scierie, Troistorrens s. Monthey.

AVIS
J'engagerais un
Jeune homme
de 17-18 ans, pour aider aux travaux de la campagne. Entrée de suite. S'adresser à Joseph Moret, Charrat.
A vendre chienne
courante extra, âgée de 2 1/2 ans, et un superbe **chien courant** âgé de 8 mois. Bas prix. S'adresser au journal, Sion, sous R 3208.

Bally
1280

Chevrons avec daim brun
Talon Louis XV bas
Modèle bride, unissant confort et élégance
Modernes
Chaussures
AROLA S.A.
Martigny - Place Centrale

ALLEGRO

SÉCURITÉ ÉLÉGANCE CONFORT
FABRICATION SUISSE
VENTE • ÉCHANGE • RÉPARATIONS
Représentant : **Favre Engelbert**
GARAGE DU RHONE - RIDDES

Agriculture

Le fumier et l'engrais complémentaire

Dans un fort intéressant article qu'il vient de publier (« La Terre vaudoise », No 9 du 26 février 1938, « Les fermentations dans le fumier en tas »), M. le Dr R. Gallay parle fort à propos des pertes en matières minérales que peut subir ce précieux engrais naturel lorsqu'il n'est pas conservé dans des conditions aussi bonnes que possible et notamment préservé de la pénétration de l'air. Il insiste aussi sur ce fait extrêmement important que le fumier enfoui à l'état frais peut appauvrir pour un temps le terrain en matières minérales et exercer, si l'on n'y prend garde, une action déprimante sur la culture. En effet, les ferments qui pullulent alors sur ces matières organiques fraîches, absorbent, pour assurer leur existence, leur polifération et leur travail, comme du reste dans la fermentation en tas, force éléments minéraux qu'ils ne peuvent trouver immédiatement dans le fumier non fermenté, ces éléments ne pouvant être libérés et par conséquent rendus utilisables que par la décomposition complète de l'engrais organique. Il y a à ce moment carence de matières minérales qui peut avoir sur le développement d'une récolte la répercussion la plus fâcheuse, en la compromettant juste au moment où une nutrition abondante et complète devrait en assurer la réussite. Ces constatations donnent péremptoirement l'explication de l'action heureuse qu'exerce, à côté de celle du fumier employé comme fumure de base, celle d'une fumure complémentaire aux engrais phosphoriques et potassiques. Le fait est à retenir; c'est courir le risque d'une récolte manquée que de négliger de compléter par une fumure minérale l'engrais naturel de la ferme. Aussi bien, doit-on recourir, dès les premiers labours de printemps, aux applications de superphosphate et de sels de potasse, en se souvenant que, lorsqu'il s'agit de plantes racines ou tubercules, fortes productrices d'amidon et de sucre et par conséquent particulièrement friandes en potasse, la dose de sels doit être copieuse. On sait que, dans nos terres, si l'on admet que 4 à 500 kg. à l'hectare d'un sel 30 % peuvent suffire pour une céréale, la quantité doit être portée rationnellement à 800 kg. pour les cultures sarclées. N'oublions pas que s'il devait rester dans le sol quelque excédent de cette fumure, celui-ci serait utilement employé par la culture subséquente, vraisemblablement celle du blé. Aucun ennui ne peut résulter par conséquent de l'application d'une dose dépassant les besoins immédiats et d'autre part aucune perte n'est à craindre d'une année à l'autre puisque, comme c'est aussi le cas pour l'acide phosphorique, la potasse est fixée et retenue par l'argile et l'humus du sol.

Ager.

SUISSE

La neutralité suisse et la France

Deux journaux parisiens commentent la décision de la Suisse de demander le rétablissement de sa neutralité intégrale. « La République » écrit que, pour la France, il y a plus de profits à espérer que d'inconvénients à redouter de ce retour à des principes de neutralité intégrale, reconnus au Congrès de Vienne, comme étant de l'intérêt de l'Europe entière.

« L'Ère nouvelle » écrit : « Neutre, la Suisse n'en a pas moins la volonté d'être en mesure de faire face à toutes les éventualités. Le gouvernement suisse, dans l'œuvre de défense nationale qu'il poursuit sans défaillance, est soutenu par une opinion publique unanime. La démocratie suisse, en prouvant de la manière la plus nette son attachement à la paix, mais en travaillant de toutes ses forces à la protection de ses libertés, donne, une fois de plus, un exemple de noblesse et de clairvoyance. »

Pro Infirmis

(Communiqué.) — PRO INFIRMIS se fait un plaisir de remercier dès maintenant toutes les personnes qui ont répondu à son appel. Elle serait reconnaissante à ceux qui n'ont pas encore versé leur obole en faveur des infirmes et des anormaux, de bien vouloir le faire sans tarder pour qu'elle puisse annoncer dans le courant de mai le résultat de sa vente de cartes. Les personnes qui ne pourraient se décider à verser le moindre don en échange de la jolie série sont priées de la retourner en la glissant dans la plus proche boîte aux lettres. Mais auparavant, qu'elles songent que 100 fois 50 ct. formeraient déjà un subside appréciable pour le placement d'un enfant ou d'un adulte arriéré, épileptique, difficile ou infirme, dans l'établissement approprié à son état. Merci pour les dons à venir encore au compte de chèque « PRO INFIRMIS — Vente de cartes »

Pour ma famille, pour ma vieillesse, ai-je assez fait ?

Question que se pose tout homme réfléchi, deux fois au moins dans la vie. Lorsque se fonde son foyer, que naît le premier enfant et que surgit l'angoissant problème : Que deviendra ma femme, que deviendront mes enfants, si... Et aussi vers la cinquantaine, l'homme qui sent venir l'âge mûr, puis la vieillesse, et qui ne veut dépendre de personne, sa vie dût-elle se prolonger au-delà de la moyenne humaine. Et l'on en revient à l'adage classique : « Si jeunesse savait, si vieillesse pouvait... »

Dans son ensemble, notre peuple suisse a résolu la question, en s'inspirant du sain principe de la responsabilité personnelle et familiale, par l'assurance sur la vie; et si bien, qu'aujourd'hui, pour 100 ménages, il n'existe pas moins de 106 polices d'assurances sur la vie. Ce n'est, bien entendu, qu'une moyenne; tandis que beaucoup de ménages disposent de deux ou de plusieurs polices, d'autres, encore trop nombreux, n'en ont pas souscrit du tout. Il n'en reste pas moins que la Suisse, dans ce domaine, tient le premier rang sur le continent européen.

Et pourquoi tant de gens ne s'assurent-ils pas? Certains vous diront : « Je n'en ai pas les moyens », alors qu'une modeste police ne leur prendrait qu'une part minime de leur gain mensuel. D'autres ne cachent pas qu'à leur avis « la femme et les gosses trouveront toujours moyen de se débrouiller » et que, si eux-mêmes durement âgés, la collectivité s'occupera d'eux.

Revenons à ceux qui savent prévoir et pourvoir. Souvent, ceux-là se demandent où doit s'arrêter leur prévoyance. Cinq mille, dix mille, trente mille? On peut répondre hardiment : le plus haut possible, tant que la prime peut être acquittée sans difficulté. Car une police d'assurance sur la vie, c'est un capital en formation; une prime annuelle, c'est déjà un place-

ment. A titre d'indication, citons quelques statistiques où s'exprime la « valeur matérielle » — dans le sens où l'on dit en Amérique : « il vaut tant et tant » — d'un homme en pleine activité. Le Bureau fédéral des assurances a calculé qu'un homme dans la trentaine, et qui gagne 600 francs par mois, « vaut » 112,000 francs par sa capacité de travail. En d'autres termes, sa mort prématurée signifie la disparition d'un capital de ce montant. En admettant que le 40 % de son gain ait servi à son entretien personnel, son décès prématuré représente pour sa femme une perte de 67,000 francs. Un quadragénaire qui gagne 450 francs par mois représente un capital productif de 67,000 francs, et son décès signifie pour les siens une perte matérielle de 40,000 francs.

Qu'on nous entende bien : ce ne sont ici que des chiffres, et des chiffres qui semblent bien pauvres, à côté des autres problèmes, que pose la mort prématurée. Pourtant, ils ont leur importance. Ils montrent, à première vue, que la plupart des assurances sur la vie sont encore, même chez nous, insuffisantes. En 1936, la moyenne des « grandes assurances » ne s'élevait qu'à 7184 francs; et celle des assurances dites populaires, à 1480 francs. Il reste que, même avec ces sommes insuffisantes, l'assurance sur la vie accomplit en Suisse son rôle : épargner aux survivants les soucis les plus immédiats, leur permettre, comme on dit, de se retourner et, s'il s'agit de prévoyance personnelle, d'assurer, même avec un très petit capital, une vieillesse paisible et digne.

Et ceux mêmes qui peuvent compter sur une pension de retraite feront bien de contracter une assurance sur la vie. S'il leur arrive de mourir jeunes, dans les premières années de leur activité, la pension de veuve sera souvent très modeste et tout à fait insuffisante pour l'éducation d'une famille — ou même pour l'entretien d'une femme isolée.

BIBLIOGRAPHIE

« Permission de rigoler »

A L'INFIRMERIE*

Le médecin, apercevant un malade ballonné à peu près aux dimensions d'un ballon :
— Mille tonnerres, infirmier, qu'avez-vous fait? Je n'avais rien ordonné pour ce malade No 1.
L'infirmier. — J'ai... j'ai fait une petite erreur, mon major... Vous avez ordonné un lavement au No 12, et j'en ai fait 12 au No 1.

* Extrait du volume « Permission de rigoler », plaisant recueil de bonnes histoires et blagues militaires recueillies dans tous les cantons romands. Un beau volume de 176 pages avec des dessins humoristiques. Prix fr. 2.75. EDITIONS SPES, LAUSANNE. — En vente au bureau du journal « Le Rhône », Martigny.

Une affaire d'or

(15 raisons pour la réaliser), par Herbert-N. Casson, adapté par Maurice Torfs (Editions de l'Efficiencie, 58, boulevard du Régent, Bruxelles, 5 fr.)
Cet opuscule, le quinzième de la collection des « Carnets du Succès », constitue une monographie relative à l'assurance sur la vie. L'auteur s'attache à montrer quand, pourquoi et comment il convient de procéder à l'amortissement du capital humain, plus encore que de tout autre bien. Les périls, les risques de l'activité contemporaine exigent que chacun organise sa protection. Cette forme d'auto-garantie répond heureusement à la grande loi de la solidarité humaine.

Ce carnet intéressera tout spécialement ceux qui se consacrent à ce domaine de la prévoyance sociale.

Catalogue des journaux suisses

L'Agence de Publicité Annonces Suisses S. A., à Bâle, vient de rééditer, pour 1938, son catalogue des journaux suisses.

Cet ouvrage, qui a été sensiblement amélioré, offre une intéressante nomenclature de nos journaux quotidiens ou périodiques, etc., et ne peut que constituer un auxiliaire fort précieux pour tous nos commerçants. En effet, ces derniers y trouveront la liste des journaux de chaque canton, avec indication de leur nuance politique, du chiffre du tirage, des tarifs de publicité, etc.

Cette publication ne pourra donc qu'intéresser nos commerçants et annonceurs soucieux du choix du journal qui leur assurera une publicité efficace.

Un suicide sensationnel. — Le baron de Ketteler, secrétaire honoraire de M. von Papen, a été trouvé mort dans une forêt des environs de Vienne durant les fêtes de Pâques. On déclare qu'il s'est suicidé.

VARIÉTÉS

Le poisson fusilier

Dans l'embouchure des fleuves de l'Océan Indien et du Pacifique, vit un poisson, le Chaetodon, qui va à la chasse avec un fusil. Son museau est très allongé et forme son arme, la grenaille lui est aussi fournie à bon compte. Lorsque ce poisson voit une mouche ou un autre insecte sur une branche ou sur un brin d'herbe, près de l'eau, il s'approche silencieusement et projette une goutte d'eau avec une précision merveilleuse. L'insecte, touché, tombe à l'eau et le tireur s'en régale.

L'alcool des fourmis

Dans cette colonie pénitentiaire modèle du Colorado, une section d'adultes prédisposés à l'alcoolisme est l'objet des soins les plus attentifs et de cures de désintoxication en pleine campagne. Etonné de constater qu'en dépit de ces précautions, plusieurs détenus trouvaient le moyen diabolique de s'enivrer, l'administration fit faire une enquête très sévère pour découvrir... la source alcoolique.

Le coupable vient de faire des aveux! C'est un jeune détenu très studieux, particulièrement doué pour l'étude des sciences naturelles. Il avait réussi à découvrir enfoui sous des fourmilères, « le miel des fourmis » qui, traité d'une certaine manière, fournit une boisson sucrée et très alcoolisée...

La longévité de Guillaume II

Une fois de plus, on a annoncé dans les gazettes qu'une maladie grave mettrait en péril la vie de celui qui fut empereur d'Allemagne.

A quatre-vingts ans, son décès serait chose assez normale, si l'on considère les tables de mortalité. Mais l'ancien Seigneur de la Guerre semble d'une résistance surhumaine.

Tout, dans sa naissance, dans son hérité, disait il y a quelque vingt-cinq ans un de ses familiers, le comte Eulenbourg, tout fait qu'il devrait être mort depuis longtemps. Et pourtant, il nous enterrera tous.

Et, en vérité, c'est bien la dixième fois depuis 1918 que l'on annonce la fin proche de l'émigré de Doorn. Lui-même, qui, pourtant, n'aime pas plaisanter avec la mort — ce sujet de conversation a même le don de le mettre fort en colère — déclarait un jour : « Il y a des êtres qui sont faits pour échapper au destin commun. »

« Au lendemain de la guerre, certains des Alliés, dont ce vieux monsieur qui a nom Lloyd George, avaient annoncé à grand fracas qu'ils me feraient pendre. »

« Si j'excepte précisément le vieux Gallois, je crois bien que, dès maintenant, j'ai déjà vu mourir tous ceux qui avaient juré ma mort. »

« On me dit Etienne ambulance à Bar-le-Duc. J'y vais, venez aussi. »

Madame de Mesmin, soutenue par la consolation que son fils vivait, partit sur l'heure... La route était longue. Elle dut recourir à des moyens de fortune pour la parcourir. Les trains ne marchaient que très irrégulièrement. Un soir, harassée de fatigue, elle arriva à la porte de l'ambulance.

Etienne en avait été évacué la veille sur un hôpital de Lyon.

Malgré sa déception de ne pas l'atteindre encore, madame de Mesmin connut un peu d'allègement! La veille, il était encore en vie, et, puisqu'on l'avait transporté, c'est que son état s'était suffisamment amélioré pour le permettre...

Elle voulut en savoir d'avantage... Quelle était sa blessure? Si elle laissait de l'espoir? Il passait tant de grands blessés!... On ne se rappelait plus!... Et les chirurgiens avaient autre chose à faire qu'à renseigner les familles!

Elle apprit seulement que son mari s'était présenté le matin à ce même hôpital et que, sachant le départ de son fils, il s'en était allé.

Madame de Mesmin ne douta pas que ce fût pour le rejoindre et, comme lui, sans perdre une heure, elle repartit.

Le lendemain, elle était à Lyon. Il y avait exactement quinze jours qu'elle cherchait son fils quand, enfin, elle put parvenir à son chevet!...

Hélas! il ne la reconnut pas! Et elle-même, comment eût-elle pu reconnaître son enfant, son bel Etienne, si robuste, si sain, si fort, dont elle était tellement fière, dans ce pauvre corps massacré qui gisait inerte, et pourtant douloureux, sous le drapeau d'hôpital? Le visage semblait épargné, mais des bandages enserraient le front et entouraient le cou. Les

Hygiène

Un antirhumatisme : la pomme

Je connaissais une vieille dame qui, il y a quelques années, souffrait de rhumatismes que l'on avait jugés, pendant un temps, positivement incurables. Ce n'est que grâce à des soins prolongés et à des cures répétées que l'on était parvenu à conjurer le danger le plus imminent. Depuis lors, elle s'est remise et nul ne pourrait supposer aujourd'hui qu'elle eût été si malade. Chaque fois, le soir, que je vais lui rendre visite, je la trouve se délectant d'une pomme avant de se coucher. Lui en ayant demandé la raison, elle me confia que c'était précisément à cette pomme qu'elle devait d'avoir pu conjurer le mal. Il est d'ailleurs bien des personnes qui attribuent aux pommes une vertu prophylactique de ce genre, et disent que, pris avant de se coucher, ces fruits exercent la même action qu'une médecine.

D'autres haussent les épaules et restent sceptiques. Le hasard m'a mis récemment sous les yeux les considérations émises par un médecin, le Dr Stætzler, et je m'en voudrais de ne pas en faire part aux personnes que cela pourrait intéresser : « L'usage des pommes, surtout lorsqu'il est fait immédiatement avant de se coucher, est un excellent moyen de sauvegarder la santé. Ce fruit fournit non seulement une bonne nourriture, mais il représente, en même temps, l'un des auxiliaires diététiques les meilleurs. La pomme renferme de l'acide phosphorique sous une combinaison plus facilement assimilable que dans n'importe quel autre produit végétal. Surtout lorsqu'elle est consommée avant d'aller au lit, elle exerce une action avantageuse sur le cerveau, stimule le foie, procure, lorsqu'on en prend régulièrement, un sommeil paisible, désinfecte la bouche et purifie l'haleine, contribue à la combinaison des acides de l'estomac, combat les hémorroïdes, facilite le fonctionnement des reins et prévient ainsi la formation des calculs, préserve contre les embarras gastriques ainsi que contre les affections de la gorge. » Nul ne saurait rester indifférent à ces vertus. Je comprends mieux, dès lors, le médecin de notre famille qui, à l'aide des pommes, savait de la façon la plus simple adoucir tels maux et guérir telle affection. Ainsi, nous ne savions pas qu'une cure aux pommes spéciale (si singulière la chose puisse-t-elle paraître) pouvait avoir raison de sérieux catarrhes d'intestins et d'estomac. Voilà, indépendamment d'une foule d'autres bonnes raisons, qui doit nous engager à faire honneur aux fruits de notre pays. O. C. P.

Vin et sociabilité

Pourquoi, ascète, ce frottement de sourcils, à la lecture de ces trois mots? Le vin n'existe-t-il pas depuis des temps très reculés, et n'en est-il pas fait mention à plusieurs reprises dans la Bible? Ne sont-ils pas nombreux les grands hommes qui ont apprécié le vin à sa vraie valeur? Nul ne voudra contester que vin et sociabilité sont complément l'un de l'autre. Nous ne soufflerons mot ici du rôle que joue le vin dans la médecine, mais nous ne l'envisageons que comme compagnon de l'homme bien portant et sainement équilibré. Comment, en effet, créer atmosphère plus propice aux conversations amicales et intéressantes qu'en les faisant se dérouler autour d'une bouteille d'un bon vin de chez nous! Le « Dis-moi qui tu hantes et je te dirai qui tu es » sera là en parfaite harmonie avec le « Dis-moi ce que tu bois... », et pour bien nous faire comprendre, nous compléterons par un discret : « Dis-moi comment tu bois... »

Choisir sa compagnie, c'est choisir aussi son vin. Et choisir son vin exclut toute possibilité de ne pas lui rendre l'hommage qui lui est dû. Aussi bien, avez-vous jamais vu l'homme qui se respecte manger au point de se rendre malade? Nous ne pouvons donc comprendre que l'on veuille rendre le vin responsable des méfaits que cause son abus. Il y a là, comme en toute chose, une question d'éducation, et dans ce domaine, on a toujours obtenu davantage en agissant par la persuasion qu'en brandissant le spectre de la prohibition.

Le bon vin est donc l'attribut de la vraie sociabilité, cela dit, nous n'en disconvenons pas, sans vouloir prétendre que l'on ne puisse être joyeux sans lui. Que chacun donc cherche son bonheur où il le trouve, et la sociabilité à l'unisson. Mais ce que nous voudrions, c'est que celui qui se délecte avec une sage réserve d'un bon verre de nos vins du pays devienne un exemple pour ceux qui en abusent, et un sujet de salutaires réflexions pour ceux si enclins à regarder du haut de leur « niveau » quiconque use ainsi du jus de la vigne. (O. C. P.)

Feuilleton du journal « Le Rhône » 57

Reproduction interdite aux journaux qui n'ont pas de traité avec MM. Calmann-Lévy, éditeurs, à Paris.

MARY FLORAN

S'il avait su

Roman

Le télégramme disait : « Ambulance du front. » A celles-là, elle ne pouvait atteindre, et le cruel message n'était pas signé. A qui demander utilement et rapidement les nécessaires détails? Madame de Mesmin comprit qu'elle allait, de toute la vitesse d'un express, — que son désir eût accéléré encore, — vers l'inconnu... Un inconnu dont il fallait qu'elle percât le mystère pour arriver jusqu'à son fils. Cela exigeait du temps, sans doute, et pourtant les heures, les minutes, même, pressaient, si elle voulait le revoir. Elle songea, trop tard, qu'elle eût dû, avant de monter en chemin de fer, lancer quelques dépêches. Si Etienne était resté dans son ancien régiment, là, elle connaissait des officiers, auxquels elle eût pu s'adresser pour être renseignée. Mais dans sa nouvelle unité elle ignorait tout le monde. Elle aurait tout de même pu télégraphier au colonel, au major, à qui encore? A l'aumônier?... Mais si le régiment était engagé?

Elle avait chargé sa fille Denyse de prévenir M. de Mesmin. Lui était plus qualifié pour retrouver son fils. Mais aurait-il la permission nécessaire pour cela? L'urgence ne lui donnait pas la facilité de s'entendre avec lui. Ils agiraient séparément, dans le

même but, elle et lui. Et elle chercha à préciser, dans son esprit anxieux, les démarches que, personnellement, elle pouvait tenter.

Elle en connut, l'une après l'autre, toutes les douleurs. Elle connut l'agonie des tentatives vaines, que la mort précédait peut-être, les rendant inutiles. Des arrivées angoissées, dans les ambulances, où on lui disait que son fils n'était point. Et cela sous la menace continuelle des obus, au bruit du proche canon, au milieu des alertes qui précédaient en avant les régiments, lui rendant temporairement tout déplacement impossible... Et il restait le grand point d'interrogation des ambulances du front, où elle ne pouvait accéder et où, peut-être, Etienne était encore!

Un jour, elle eut le réconfort relatif d'une dépêche. Son mari, à qui elle avait pu indiquer sa présence à Vitry-le-François, venait l'y rejoindre.

Hélas! ce n'était encore pour lui apporter aucune certitude, mais, au moins, elle avait la confiance de voir ses efforts plus efficaces que les siens. La fatale nouvelle avait trouvé le commandant absent de son dépôt. Il était allé conduire des chevaux au front. Lorsque le télégramme l'avait touché, il avait eu la permission de s'en aller tout de suite à la recherche de son fils, et, depuis lors, lui aussi courait d'hôpitaux en ambulances, sans pouvoir le trouver.

Il sut de madame de Mesmin toutes les démarches souvent périlleuses que, de son côté, elle avait faites et les coordonna avec les siennes. A la pauvre mère désolée, il voulut rendre un peu d'espoir.

— S'il était mort, on le saurait bien, nous avons bien su sa blessure!

Et il repartit.

Quelques jours encore s'écoulèrent, puis une nouvelle dépêche atteignit madame de Mesmin.

« On me dit Etienne ambulance à Bar-le-Duc. J'y vais, venez aussi. »

Madame de Mesmin, soutenue par la consolation que son fils vivait, partit sur l'heure... La route était longue. Elle dut recourir à des moyens de fortune pour la parcourir. Les trains ne marchaient que très irrégulièrement. Un soir, harassée de fatigue, elle arriva à la porte de l'ambulance.

Etienne en avait été évacué la veille sur un hôpital de Lyon.

Malgré sa déception de ne pas l'atteindre encore, madame de Mesmin connut un peu d'allègement! La veille, il était encore en vie, et, puisqu'on l'avait transporté, c'est que son état s'était suffisamment amélioré pour le permettre...

Elle voulut en savoir d'avantage... Quelle était sa blessure? Si elle laissait de l'espoir? Il passait tant de grands blessés!... On ne se rappelait plus!... Et les chirurgiens avaient autre chose à faire qu'à renseigner les familles!

Elle apprit seulement que son mari s'était présenté le matin à ce même hôpital et que, sachant le départ de son fils, il s'en était allé.

Madame de Mesmin ne douta pas que ce fût pour le rejoindre et, comme lui, sans perdre une heure, elle repartit.

Le lendemain, elle était à Lyon. Il y avait exactement quinze jours qu'elle cherchait son fils quand, enfin, elle put parvenir à son chevet!...

Hélas! il ne la reconnut pas! Et elle-même, comment eût-elle pu reconnaître son enfant, son bel Etienne, si robuste, si sain, si fort, dont elle était tellement fière, dans ce pauvre corps massacré qui gisait inerte, et pourtant douloureux, sous le drapeau d'hôpital? Le visage semblait épargné, mais des bandages enserraient le front et entouraient le cou. Les

joues émaciées en paraissaient plus pâles encore, et, sous les orbites creusées par la souffrance, les paupières closes cachaient les yeux.

Un cri de douleur échappa à la pauvre mère devant cet effroyable spectacle. M. de Mesmin, qui était près du lit, y imposa silence.

— Ne le troublez pas, Thérèse! dit-il sévèrement, soyez courageuse, prenez sur vous... Soyez forte, ou ne restez pas.

Madame de Mesmin se mit à genoux et cacha son visage entre ses mains jointes. Puis, reconfortée par la prière, elle se releva. Et se tournant vers son mari d'un air interrogateur :

— Qu'a-t-il? dit-elle d'un ton bas et précipité, que sont ses blessures? Le sauvera-t-on?

M. de Mesmin, encore une fois, lui enjoignit de se taire et, répondant à la dernière question, fit un geste dubitatif et cruel.

Puis, il ajouta, très bas aussi :

— Il repose un peu, venez, sortons.

Madame de Mesmin, sous le drapeau, chercha la main de son enfant. M. de Mesmin eut une amère ironie :

— Sa main?... mais elle est brisée!

Et l'entraîna sa femme.

Alors elle sut la vérité, il avait un bras fracassé, les deux jambes broyées et, ce qui était plus grave, une importante fracture du bassin.

Comme elle pleurait, son mari lui dit :

— Rien n'est impossible à Dieu, mais la science humaine sera, je le crains, impuissante à le sauver.

— Vous a-t-il reconnu?

— A peine, il a sans cesse la fièvre, et c'est le délire ou le coma. Voici peut-être le premier moment de calme que je lui vois. Il est vrai, ajouta le commandant, que le voyage l'a beaucoup fatigué.

(A suivre.)